

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	18.—
Etranger	4.—	10.—	15.—	25.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.  
 Compte de chèques postaux 112 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 Publicités  
 S. A. SUISSE DE PUBLICITE  
 Rue SAINT-PIERRE  
 FRIBOURG

**PRIX DES ANNONCES**

Position	Les insertions de 5 cent.	la ligne
Matinée	15	ou
Soir	10	ou
Étranger	20	ou
Abonnés	10	ou

## La nomination épiscopale



**MGR MARIUS BESSON**  
 évêque élu de Lausanne et Genève

Au moment où nous est parvenue, mercredi dernier, la nouvelle de la nomination épiscopale, nous ne possédions pas la photographie du nouvel évêque. Celle que nous nous procurâmes aussitôt ne donna pas à la reproduction le résultat voulu. Nous dûmes nous mettre en quête d'une nouvelle photographie, la plus récente, qui remonte à deux ans et demi. Nous pouvons donc aujourd'hui réjouir nos lecteurs en leur livrant les traits de notre évêque vénéré, dont l'expression est fort exacte, mais auxquels il manque, par l'artifice du photographe, l'esquisse des premières rides qui sont l'empreinte des soucis des hommes d'action et des nobles préoccupations des penseurs.

Cette figure, à la fois douce, ferme et méditative, sera vite populaire dans toute l'étendue du diocèse, comme l'était déjà, dans les milieux scientifiques et religieux, le travail accompli par le prêtre apostolique et savant.

Tous les journaux indistinctement ont accueilli avec joie et respect la nomination de Mgr Besson. La presse vaudoise a fait remarquer qu'il est le premier évêque vaudois depuis quatre siècles. Le dernier fut Jean de Prangins, qui mourut en 1440.

A propos de la famille Besson, M. Maxime Reymond a noté que le nommé Jacques Besson était propriétaire à Chapelle-Vaudanne, près de Moudon, en 1524, venant probablement de Villarzel-l'Évêque, près de Lucens, où la famille Besson est connue depuis le quatorzième siècle. A cette époque, en 1409, le prêtre Jean Besson était chapelain à Combremont-le-Grand. La famille Besson était une famille d'agriculteurs; elle a fourni un député au Grand Conseil et des éducateurs de la jeunesse. Le grand-père de l'évêque actuel était horloger. Mme Thérèse Besson-Fossati, dit M. Maxime Reymond, fut la pieuse mère qui, avec un amour infini forma le cœur et l'âme de ce fils aîné que Rome vient d'appeler à la plus éminente dignité de notre diocèse de Lausanne et Genève.

Mgr Besson est parti hier matin, pour Genève, où il sera pendant quelques jours. Dans une huitaine de jours, il rentrera à Fribourg, d'où il repartira, après un jour ou deux, pour se mettre en retraite au couvent de la Valsainte, où généralement les évêques élus de Lausanne et Genève vont faire la retraite préparatoire au sacre.

Mgr Besson ne prendra en main la direction du diocèse qu'après la promulgation des bulles pontificales lui donnant l'institution canonique comme évêque de Lausanne et Genève. Ces bulles ne sont pas encore arrivées à Fribourg. Il est probable qu'elles ne lui seront remises qu'à Rome, où le nouvel évêque va se rendre dans les premiers jours de juin et où aura probablement lieu sa consécration épiscopale.

## La voix de nos magistrats

Paroles de M. MOTTA, président de la Confédération aux catholiques suisses

Qu'est-ce que la Ligue des nations et quel est son but ?  
 La Ligue des nations repose sur le pacte de la Société des nations. Ce pacte forme une partie du traité de paix de Versailles. Il apparaît également dans les autres traités de paix conclus depuis celui de Versailles. Je fais remarquer que ce lien du pacte de la Société des nations avec le traité de paix est purement externe. J'insiste, parce que les adversaires de la Ligue prétendent que le pacte de la Société des nations est une partie intégrante du traité de paix et qu'on doit par conséquent lui appliquer de même jugement qu'à ce traité lui-même.

Le pacte de la Société des nations a pour origine un projet arrêté à la date du 14 février 1919. Ce projet n'a pas été élaboré par les mêmes hommes d'Etat que le traité de paix. Il a été préparé par une commission présidée par M. Wilson. Cette commission comprenait les représentants des cinq grandes puissances et ceux de la Belgique, du Brésil, de la Chine, du Portugal et la Serbie. Le projet issu des délibérations de cette commission fut rendu public en vue de provoquer la discussion et de faire surgir des propositions d'amendement. Les Etats neutres furent conviés, par circulaire du 20 mars 1919, à faire connaître leur sentiment. La Suisse déféra à cette invitation avec les autres. Elle avait étudié la question pour son compte et élaboré un projet de Société des nations. On ne pouvait espérer que toutes ses propositions seraient agréées; mais je constate ici que certaines de ses suggestions ont été prises en considération. Cette constatation est importante, parce que les adversaires de la Ligue des nations affirment que les vainqueurs ont élaboré le pacte de la Ligue sans consulter les autres Etats pourtant destinés à devenir membres de la Société et qu'on aurait ainsi manqué totalement d'égards envers les Etats qui n'ont pas participé à la guerre.

Je dirai tout à l'heure pourquoi je pense que, très probablement, le pacte de la Société des nations n'aurait pas été ratifié s'il n'avait pas été incorporé au traité de paix. En attendant, je constate que les neutres ont été entendus et écoutés dans la mesure qu'on pouvait attendre. Certes, à l'avenir, nous devons exiger que, lorsqu'il s'agira d'une affaire comme celle qui nous occupe, une des parties ne se trouve pas mise par l'autre en face d'un fait accompli. Seules les circonstances exceptionnelles du moment ont pu excuser le procédé que l'on a suivi.

Le 28 avril 1919, le projet de pacte de la Société des nations fut approuvé dans une séance plénière de la conférence de la paix et ainsi on peut dire que le 28 avril 1919 a été le jour de naissance de la Ligue des nations. Le 28 juin, ont lieu la signature du traité de paix, qui devait prendre vigueur dès que trois grandes puissances l'auraient ratifié. Cette ratification a été donnée le 10 janvier 1920 et ainsi, dès ce jour-là, le pacte de la Société des nations est entré en activité.

Je viens de dire que, si le traité de paix et le pacte de la Société des nations n'avaient pas formé un tout, nous n'aurions probablement pas vu naître la Société des nations. Pourquoi ? N'oubliez pas qu'il y avait de violents conflits d'intérêts non seulement entre vainqueurs et vaincus, mais entre les vainqueurs eux-mêmes. Les événements qui ont suivi ne l'ont que trop montré. Et maintenant, imaginez qu'on ait attendu, pour conclure le pacte de la Société des nations, que les traités de paix eussent été discutés et adoptés par tous les Etats; n'aurait-on pas couru grand risque de voir se produire des discordances telles que certaines grandes puissances n'eussent plus éprouvé l'envie de prêter la main à une confédération des peuples, car la Ligue des nations est bien plus une sauvegarde pour les faibles que pour les forts.

La pensée de M. Wilson a été celle-ci: « La paix ne doit pas se conclure sans que les peuples voient leurs espérances se réaliser dans la Ligue des nations. » Pas de paix sans Ligue ! Tel fut le serment que se fit le président américain. Et voilà la raison pour laquelle le pacte de la Société des nations se trouve incorporé au traité de paix.

Quel est le but de la Société des nations ? Elle a été fondée, premièrement, pour établir les relations internationales sur la base de la justice et de l'honneur; secondement, pour faire observer les statuts du droit des gens dans les rapports entre Etats; troisièmement, pour empêcher les guerres.

Cette troisième fonction de la Ligue est de

beaucoup la plus importante au point de vue pratique.  
 La Société des nations proclame que toute guerre et toute menace de guerre est une affaire qui la regarde. Aucun Etat ne doit déclarer la guerre sans avoir préalablement requis des organes de la Ligue une sentence d'arbitrage ou une consultation. Et, la sentence rendue ou l'avis des organes de la Ligue communiqué, après un délai qui peut aller jusqu'à six mois, aucun des Etats en conflit, qu'il accepte ou non la sentence des arbitres ou l'avis du Conseil de la Ligue, ne devra passer à des actes de guerre avant un nouveau délai de trois mois. Ce sont là des dispositions de la plus haute importance. Ainsi se trouve instituée une procédure de guerre. Dès qu'un Etat se range au prononcé de la Ligue, il est interdit de lui déclarer la guerre.

On a dit qu'il était bien dommage qu'on n'eût pas inscrit dans le pacte de la Société des nations tout simplement ceci: Toute guerre est interdite. C'eût été parfait, à coup sûr; mais, pour cela, il aurait fallu que l'humanité n'eût fait pas encore où elle en est. Peut-être, les Latins et les Germains, s'il n'y avait qu'eux au monde, eussent-ils été volontiers jusque-là; peut-être, sur le front de quelque bel édifice aux formes harmonieuses, auraient-ils placé cette inscription: « Il n'y a plus de guerres ». Mais heureusement, dirai-je, il a fallu compter avec l'esprit brutique des Anglo-Saxons, avec leur sens profond du possible et de la mesure. Et les Anglo-Saxons ont dit: Nous ne proclamons pas qu'il n'est plus permis de faire la guerre, car cette belle déclaration restaurait certainement lettre morte; mais nous allons dresser tant d'obstacles sur la route de la guerre que l'envie de la déclencher passe à qui pourrait l'avoir avant qu'il ait pu la satisfaire.

De là la clause de l'arbitrage, les délais et la publicité de la procédure. Les peuples seront constitués juges du conflit; on a voulu qu'ils sachent ce que tel Etat exige et pourquoi l'autre le refuse; et par là tombe l'argumentation des adversaires qui prétendent que la Société des nations est une ligue des gouvernements et non une ligue des peuples. La Société des nations sera une ligue des peuples, parce que des peuples seront appelés comme juges et comme témoins, chaque fois qu'une guerre menacera; parce que les peuples, c'est-à-dire les travailleurs, les prolétaires, toutes les classes de l'Etat, interviendront pour opposer leur volonté de paix à la volonté de guerre qui aura surgi de quelque part. Maintenant, quelle sera la situation de la Suisse dans la Société des nations? La situation de la Suisse peut se définir en une phrase; on peut dire: La Suisse aura dans la Société des nations les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout autre Etat qui n'est pas une grande puissance, à l'exception des devoirs qui seraient incompatibles avec la neutralité militaire. La Suisse ne peut pas assumer d'obligations qui seraient inconciliables avec sa neutralité traditionnelle, qu'elle veut maintenir.

La neutralité militaire déploie trois conséquences essentielles. La première est que le territoire suisse est inviolable, la Suisse peut-elle-même à en empêcher la violation. La seconde conséquence est que la Suisse n'est pas tenue de participer à une entreprise militaire de la Ligue des nations décidée comme moyen de coercition à l'égard d'un Etat en rupture de Paix. La troisième conséquence est que la Suisse ne tolérera aucun passage de troupes étrangères sur son sol ni aucun préparatif de guerre.

Voilà les conditions que les délégués du Conseil fédéral ont notifiées au Conseil de la Ligue des nations, à Londres, et ce Conseil les a solennellement admises et leur a donné force de droit. Le préambule de la Déclaration de Londres contient, il est vrai, une phrase où il est dit que, en soi, la qualité de membre de la Société des nations est incompatible avec le rôle de neutre, car la Société des nations suppose la solidarité de ses membres et il y a antinomie entre la neutralité et la solidarité. Mais cette affirmation de principe ne fait que mettre davantage en relief le succès obtenu à Londres par la Suisse; elle fait apparaître avec plus d'éclat l'exception, le privilège qui a été statué en notre faveur.

Je crois pouvoir dire que la Suisse a reçu là un témoignage d'amitié. On lui en avait déjà donné un en fixant à Genève le siège de la Ligue. C'en était un nouveau, et de quel prix!

que de lui reconnaître le droit de garder la neutralité, en raison de sa situation particulière, de sa tradition historique, des intérêts qu'elle a à sauvegarder.

Mais ici se dresse une question: et la neutralité économique? On entend raisonner ainsi: La neutralité militaire n'est rien si elle ne se complète pas de la neutralité économique; car, dès qu'un Etat en conflit avec la Société des nations se verra en présence d'un pays qui n'observerait pas la neutralité économique, il sera inévitablement tenté de ne pas respecter lui-même sa neutralité militaire de ce pays.

Voici la réponse à cette objection: Quand on parle de neutralité, on peut envisager ou bien un état de droit, auquel découlent certains droits et certains devoirs; ou bien une forme d'action politique appropriée aux convenances d'un pays. Or, le droit des gens positif, le droit écrit, le seul qui fasse règle ici, ne connaît la neutralité que sous la première espèce, celle d'un état de droit. Et la neutralité ainsi envisagée n'a qu'un aspect: la neutralité militaire; la neutralité économique est inexistante devant le droit positif. Les droits et les devoirs des neutres sont énoncés dans un accord du mois d'octobre 1907, intitulé: Convention de La Haye concernant les droits et les devoirs des puissances neutres. Cet accord ne contient rien qui permette de conclure que la neutralité économique rentre dans la définition juridique de la neutralité. Dans le domaine politique, un Etat est libre d'agir comme il lui plaît; dans le domaine du droit, il ne l'est pas, car s'il viole une règle de droit, il commet une injustice. Si donc un Etat viole l'accord de 1907, il enfreint le droit et pose un casus belli. Mais si l'Etat en question ne peut pas être neutre économiquement, parce que sa politique est orientée dans un sens différent, alors il ne commet aucune infraction, puisque le droit ne l'oblige pas à cette neutralité. Qui jure suo utitur neminem ledit: celui qui use de son droit ne lèse personne.

Et maintenant, pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas postulé, à Paris et à Londres, l'exception de la neutralité économique de la Suisse en sus de l'exception de sa neutralité militaire? Pour une raison très simple. Le Conseil fédéral a jugé que ce serait chose indigne de la Suisse de demander encore cela, parce que c'eût été réclamer des droits sans vouloir assumer de devoirs. Si le Conseil fédéral eût été allé dire à Londres que la Suisse entendait rester inactive, même au cas où la Ligue des nations verrait se dresser en face d'elle un Etat violateur du droit, un Etat dédaigneux de toutes les règles de la procédure, un Etat qui aurait jeté un défi à l'humanité, si le Conseil fédéral était allé dire cela à Paris et à Londres, il aurait fait à notre honneur national une blessure mortelle, il lui aurait porté un coup dont il ne se relèverait plus. Le Conseil fédéral n'a pas voulu faire cela, car la Suisse est trop fière pour ne réclamer que des droits et ne pas vouloir prendre sa part des devoirs!

Si l'on veut la Ligue des nations, il faut l'armer des moyens de coercition indispensables. Lui refuser ces moyens, c'est avouer que, au fond, on ne veut rien entendre d'une Société des nations. Il était concevable que la Suisse tint à sa neutralité militaire, parce que la neutralité lui a passé dans le sang. Mais la Suisse ne pouvait pas se dérober aux sanctions économiques, sous peine de donner à comprendre qu'elle se désintéressait du sort de l'humanité et qu'elle laisse à d'autres le soin de s'inquiéter de ce qui est juste et de ce qui n'est pas.

Mais, dit-on, la Ligue des nations n'est pas une association universelle; ce n'est qu'une ligue de vainqueurs unis pour l'exploitation de la victoire.

Il est vrai, la Ligue des nations n'est pas encore universelle; mais elle est en voie de le devenir. Plus d'un milliard d'hommes en feront partie. C'est assez dire que la Ligue tend à l'universalité. Le but fondamental de la Ligue, c'est d'établir le règne de la justice et de la paix. La Ligue des nations, quelque imparfaite qu'elle soit encore, est la tentative la plus considérable à laquelle l'humanité ait assisté de faire régner le droit dans le domaine international. Les plus illustres penseurs, depuis des siècles, ont fait ce rêve. Jusqu'ici, toutes ces espérances ont été déçues. La note pontificale du 1<sup>er</sup> août 1917 a été une grandiose manifestation en faveur de l'idée d'une Société des nations; l'idée centrale de la thèse papale n'est

elle pas qu'il faut substituer les moyens du droit aux moyens de la force dans le règlement des affaires internationales? La Ligue des nations est, en vérité, une grande œuvre chrétienne; car la loi essentielle du christianisme, c'est l'amour du prochain, et cette loi n'oblige pas seulement les individus; elle veut aussi pour les peuples et les Etats.

Si j'étais sûr que chaque citoyen suisse aura conscience, en votant, de la responsabilité qu'il porte, je n'aurais pas d'inquiétude sur le résultat de la votation populaire. Je suis certain que, si chacun sentait le poids de sa responsabilité comme chaque membre du Conseil fédéral est pénétré de la sienne, il n'y aurait pas un électeur pour prendre sur lui de voter non le 16 mai. Je demande à chaque électeur de se poser, en allant aux urnes, la question que voici: Que ferais-je si j'étais membre du gouvernement fédéral? Il n'y a aucune différence entre le devoir du gouvernant et le devoir du gouverné dans une démocratie où le peuple lui-même doit décider des destinées de l'Etat.

Ne disons pas que cette affaire est une question ordinaire de politique intérieure. Dans la politique intérieure, il est permis au peuple d'obéir à un mouvement d'humeur. Mais ici, il ne s'agit pas d'une affaire d'ordre interne. Une décision négative ferait à la Suisse un tort qu'il ne serait plus en notre pouvoir de réparer. Le dommage serait irréparable, parce que nous aurions trompé l'attente du monde entier, un monde d'amis qui, en ce moment, a les yeux sur nous et attend de notre part un geste conforme à notre mission historique.

Souvenons-nous des origines de la Suisse! Pensons à son rôle traditionnel; songeons que la Suisse a aussi commencé par être une ligue de peuples, qu'elle est une grande synthèse où des races diverses vivent fraternellement unies. Disons-nous que la Suisse n'a pas, d'autre raison de vivre sinon pour le droit, la justice et la paix. Entrons donc dans la Société des nations; disons avec le Pape Benoît XV, en considérant le pacte encore imparfait de la Société des nations, que nous implorons avec ardeur la divine Providence de bien vouloir parachever et couronner ce que la prudence humaine a commencé!

## La votation du 16 mai

### A GENÈVE

Geneve, 14 mai.  
 Hier soir, vendredi, plus de 8000 personnes étaient réunies dans l'immense salle du Bâtiment électoral pour écouter et acclamer les orateurs qui parlaient en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Société des nations. Les noms justement populaires et considérés de M. Ador et Musy avaient attiré la foule des grands jours. Jamais, en effet, le peuple suisse n'a été appelé à se prononcer sur une question plus importante et plus essentielle. De la façon dont il répondra dépend en quelque sorte l'avenir de notre pays. La Suisse romande surtout l'a compris, et c'est parce qu'elle en est profondément convaincue que la fibre patriotique vibre si fort. M. le conseiller fédéral Musy, qu'une automobile a amené de Lausanne, est arrivé à Genève à 5 heures 30. Il s'est rendu au Cercle indépendant, où il a été l'objet de chaleureuses ovations. MM. Dethliof, président de la Commission exécutive indépendante, Gottret, conseiller national, et Dusseiller, conseiller d'Etat, ont pris tour à tour la parole. M. Horace Micheli, qui avait tenu à assister à cette modeste réception, a dit sa joie de se trouver d'accord avec ses concitoyens indépendants sur la plupart des questions qui intéressent le pays. Il a rendu hommage à M. le conseiller fédéral Musy, qui lui aussi s'est révélé comme un soldat de l'idéalisme politique. Dans une brillante improvisation, M. le conseiller fédéral Musy se déclare heureux de se trouver au milieu de ses concitoyens genevois. Il évoque la mémoire du regretté M. F. Odj; il engage les citoyens indépendants à remplir bravement leur devoir civique dans le scrutin dont l'issue influera grandement sur l'avenir de la Suisse. L'assistance vibrante chantait *Les bords de la libre Sarine* et, bien à regret, il a fallu lever la séance.

Après un dîner offert à l'hôtel des Bergues, par le Conseil d'Etat et le Comité électoral, auquel assistaient M. G. Ador, les conseillers nationaux et le bureau du Grand Conseil, les invités officiels se sont joints à l'immense cortège auquel ont pris part plus de 6000 personnes défilant aux sons de deux fanfares, entre deux haies de curieux acclamant les personnages officiels.

Toute cette foule s'engouffra dans le vaste hall du Bâtiment électoral, décoré des drapeaux et des bannières de multiples sociétés.  
 M. le député Grosselin, dont la voix de Stenor domine les bruits de l'assemblée, donne successivement à parole à MM. John Gignoux, conseiller d'Etat, Rochaix, Gottret, Willemier, conseillers nationaux, Sigg, ancien conseiller



national. Puis, M. Musy, conseiller fédéral, sauté par une délirante ovation populaire, prononce un remarquable discours, hâché à chaque phrase d'applaudissements enthousiastes. Les passages où il a parlé de la pensée chrétienne qui a inspiré les auteurs du Pacte de Versailles, de la combourgeoisie qui lie nos deux cantons depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, des sages conseils de Nicolas de Flue, ont été particulièrement acclamés.

Enfin, M. Ador termine ce beau tournoi oratoire par un appel chaleureux en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Société des nations. Jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu à Genève une manifestation civique plus vibrante, plus nombreuse, plus enthousiaste et plus belle.

C'est de bon augure pour le résultat du scrutin à Genève, dimanche prochain. Il était onze heures quand la réunion a pris fin. Depuis 8 heures 30, des milliers de citoyens ont assisté debout à cette longue et splendide réunion.

Une dizaine d'assemblées populaires ont eu lieu dans les différents villages du district de Porrentruy. Des résolutions ont été votées en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations.

A Bienne, dans une assemblée populaire de 3000 personnes, M. le conseiller fédéral Schulthess a recommandé l'entrée de la Suisse dans la Société des nations, ainsi que M. Moill, ancien conseiller national et les conseillers nationaux Minger et Guegi, agrariens. Le point de vue adverse a été exposé par M. le conseiller national Weber. Aucun vote n'a eu lieu.

A Bâle, la dernière manifestation au sujet de la prochaine votation sur la question de la Société des nations a été celle du parti socialiste, qui avait convoqué une assemblée publique sur la place du marché. Il y eut environ 2000 personnes. Le conseiller national Schneider parla contre la Société des nations.

Le comité d'action en faveur de la Société des nations publie : Des manifestes sont répandus dans plusieurs régions de la Suisse, prétendant que l'action du comité soussigné est en partie soutenue par de l'argent étranger. Ces manifestes parlent d'un fac-similé d'un chèque d'un Etat étranger. C'est la base pure calomnieuse et le fac-similé est faux.

Le parti socialiste de la ville de Zurich a tenu au Lindenhof, à Zurich, une assemblée contre la Société des nations. Des discours ont été prononcés par ses rédacteurs Nobs et Rainoni et par le conseiller d'Etat Schneider.

A Saint-Gall, 1800 personnes ont assisté à une assemblée populaire organisée par le parti conservateur et M. Moita, président de la Confédération, a prononcé un discours, souvent interrompu par les applaudissements, en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Une résolution a été votée recommandant l'entrée du pays dans la ligue.

Une autre assemblée de 1200 personnes avait été convoquée par le comité d'action contre la Société des nations. Ont pris la parole le Dr Curti-Fomer, le conseiller national Schær, et le professeur Beck, contre le bandamann Riegg et le Dr Wyler, pour la Société des nations. Aucune résolution n'a été votée.

### Pour l'apaisement international

Chers concitoyens, Le 16 mai sera une journée capitale pour notre pays. Le peuple suisse décidera, ce jour-là, s'il veut entrer dans la Ligue des nations. Dans la conscience de notre responsabilité, nous vous engageons résolument à voter.

### OUI

La Ligue des nations est une tentative sérieuse de substituer la puissance morale du droit à la force matérielle, conformément au programme de réconciliation internationale élaboré par le Pape Benoît XV.

L'idée fondamentale de la Ligue des nations est une grande idée, une idée d'apaisement, à laquelle le peuple suisse ne doit pas refuser son appui. S'il le faisait, il deviendrait infidèle à sa mission internationale au moment même où elle est le plus urgente, et où les peuples désarmés par la guerre et divisés ont le plus besoin d'un mot d'ordre de ralliement qui leur rappelle leur solidarité.

Sans doute, le pacte de la Ligue des nations est déparé par des lacunes et des imperfections. Mais nous avons confiance dans la victoire du bien et de l'équité.

Nous voulons unir nos efforts à ceux des autres Etats neutres pour procurer cette victoire. Ne pas entrer dans la Ligue, ce serait con-

damner notre pays à l'isolement et abdiquer notre mission internationale.

La Ligue des nations protège notre neutralité militaire; elle garantit la liberté de nos communications et l'existence de notre commerce, condition indispensable de vie pour notre peuple. Nous ne saurions rester à l'écart sans nous montrer ennemis de nous-mêmes.

La Ligue des nations entend aussi résoudre les brillantes questions qui ont trait au régime du travail. Ces questions ne pourront être tranchées que par une entente internationale. La Ligue des nations veut

l'équilibre social, la réconciliation des classes en lieu et place d'une guerre sociale qui couvrirait le monde de ruines. La Ligue des nations, toute imparfaite qu'elle est, a donc un programme si grandiose et si beau que le peuple suisse ne peut s'abstenir. En entrant dans la Ligue, le peuple suisse manifesterait sa ferme volonté de servir la cause de

la réconciliation des peuples, pour le triomphe de laquelle il engagera son prestige et son influence; il montrera qu'il ne veut pas plus de l'impérialisme que de l'anarchie et du bolchévisme, et que son idéal est

le droit, l'ordre, le progrès et la paix. Le comité des Associations catholiques ouvrières pour les affaires politiques et les représentants chrétiens-sociaux :

GEORGES BAUMBERGER, conseiller national. Dr JEAN DUFET, conseiller national. JEAN MULLER, président de la Fédération des syndicats chrétiens-sociaux de la Suisse. BERNARD WIDMER, président du comité politique des Associations ouvrières catholiques. Dr ANDRÉ SAVOY, directeur des organisations ouvrières chrétiennes-sociales, à Fribourg. ABEL AUGUSTE PILLOUD, secrétaire de l'Union romande des Travailleurs catholiques. JULES ZIMMERMANN, député. ELIE CRAUSAZ, député. ZOBAGGEN, conseiller national. JOSEPH WALLISER, député au Grand Conseil de Soleure.

### La Béatification de la Vénérable Louise de Marillac

Rome, 10 mai. Saint Vincent de Paul fonda, vers 1650, une congrégation de religieuses, auxquelles il donna pour monastère la maison des malades, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture, l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, pour voile, la sainte modestie. Elles s'appellent les « Filles de la Charité ». Pour réaliser cette œuvre, le saint eut pour collaboratrice une âme énergique et sainte : M<sup>lle</sup> Louise de Marillac, veuve Legras, dont les filles, aujourd'hui, au nombre de 37,000, sont vénérées et bénies dans toutes les parties du monde. C'est cette éminente des vertus de saint Vincent de Paul, cette héritière de son esprit, que l'Eglise a glorifié hier, dans une magnifique apothéose.

La Basilique de Saint-Pierre avait reçu une ornementation simple, mais d'un bel effet. L'intention décorative était évidente. On avait voulu concentrer sur l'abside, où la cérémonie devait se dérouler, l'attention de l'assistance. Les grands pilastres des nefs et les quatre énormes pilastres qui soutiennent la coupole étaient simplement recouverts de soie damassée frangée d'or. Mais l'arc du chœur et toute l'abside était ornés d'un vaste système de lustres et de candélabres à lampes électriques. Quatre ordres de lampadaires couronnaient les voûtes des arcs, on descendait le long des pilastres, soulignant les lignes architecturales. Au-dessus de l'autel de la Chaire de Saint-Pierre, deux couronnes de lampadaires entouraient la gloire du Bernin, au centre de laquelle avait été placé le tableau, encore voilé, de la Bienheureuse.

De grandes tribunes avaient été dressées dans l'abside ou adossées aux pilastres de la coupole. Une des tribunes du chœur était réservée spécialement aux Filles de la Charité.

Le matin, la Basilique n'a pas présenté l'aspect des grands jours. Tous les étrangers n'avaient pu arriver, et la foule se réserva pour les journées de canonisation de jeudi et de dimanche.

Il n'y avait cependant pas moins de trente mille personnes dans la vaste enceinte. Contemplé depuis l'abside, le coup d'œil était imposant; vu depuis les nefs, lorsque les couronnes de lustres enguirlandaient le chœur, le spectacle était magnifique. Ajoutez que vingt cardinaux et environ deux cents évêques étaient rangés sur les premiers bancs de l'assistance. Tout, dans ce décor grandiose, était fait pour élever les cœurs au niveau de l'esprit qui devait présider à cette grande cérémonie.

Et là-haut, dans cette tribune, le regard se plaisait à considérer ce vaste parterre de lis blancs, encore immobiles dans leur douce sérénité. Mais il y en a partout, dans l'assistance, de ces cornettes allées, qui semblent piquer des pâquerettes sur la surface monotone de la foule.

A 10 heures, le cortège de la cérémonie fait son entrée dans l'abside. Il est précédé par les chanoines de Saint-Pierre et suivi par Monseigneur Virili, le postulateur de la cause de la Bienheureuse de Marillac, à qui l'on a dévolu l'honneur de présider la cérémonie. Aussitôt, Mgr de Hortis, après avoir pris la permission

Pendant les siècles passés, où chaque Etat formait un monde économique complet, n'ayant pas nécessairement besoin de l'aide étrangère, un Etat agraire situé au centre d'une Europe en guerre pouvait subsister, pourvu qu'il restât en dehors des opérations militaires. La neutralité, qui était jusqu'à un certain point un isolement politique, s'encadrait dans un état de choses où chaque Etat, — le cas de coalitions réservé — faisait ses affaires pour son compte. Et même, la Suisse, comme Etat impartial, servait dans ces conjonctures de trait d'union entre les Etats qui n'étaient pas impliqués dans des alliances militaires. Mais désormais, le plus grand nombre des Etats du monde vont s'unir dans une société qui poursuivra certains buts politiques, humanitaires et économiques. Dans ces conditions nouvelles, comment la Suisse pourrait-elle continuer à remplir le rôle de trait d'union qu'elle a eu si longtemps, si elle demeure à l'écart de la nouvelle société, si elle s'en exclut en disant : « Je ne veux rien avoir à faire là-dedans; je veux, à moi seule, continuer l'Europe d'antan; quant à vous autres, faites ce qu'il vous plaira » ? Poser la question, c'est y répondre. Dès que les nations du monde se seront unies en une Confédération qui monopolisera les relations internationales et les traités internationaux, et par les moins de laquelle devront passer tous les règlements internationaux, la Suisse, si elle reste à l'écart, se trouvera destituée de son rôle d'intermédiaire et de médiateur.

M. SCHULTHESS, conseiller fédéral.

du cardinal Vico, Préfet de la Congrégation des Rites, et du cardinal Merry del Val, Archevêque de Saint-Pierre, monte à une tribune et donne lecture du Bref pontifical. Benoît XV y trace le tableau des vertus et des œuvres de la sainte fondatrice et enfin prononce : « au nom de son autorité apostolique, que la Vénérable servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Legras, portera à l'avenir le titre de Bienheureuse, que ses reliques pourront être exposées, et ses images ornées d'une auréole. »

Dès que la lecture est terminée, le voile qui couvrait l'image de la sainte tombe, et, dans le rayonnement des lumières la Bienheureuse agenouillée, en extase, apparaît dans la gloire. On ne peut décrire l'impression que fait sur les assistants cette apparition soudaine et radieuse. Dans la grande tribune réservée aux Filles de la Charité, un frémissement de bonheur agite toutes les allettes, et bientôt les cornettes relevées vers la gloire du Bernin restent immobiles devant la vision céleste. Et aussitôt commence le culte public de la Bienheureuse fondatrice. Mgr Virili, répand les premières fumées de l'encens vers les reliques, et entonne le Te Deum. L'hymne ambrosienne, chantée alternativement par la foule et par le chœur de la chapelle Sixtine, fait monter ses envolées harmonieuses dans les espaces de la coupole. Un office pontifical clôt cette cérémonie du matin.

Le soir, à 5 heures et demie, plus de 50,000 personnes se pressaient dans la Basilique de Saint-Pierre. Il fallait avoir des billets d'entrée et on se les disputait depuis quelques jours. Pourquoi cette affluence? Le Pape allait descendre dans la Basilique pour vénérer les reliques de la nouvelle Bienheureuse. Combien de fidèles qui ne l'avaient jamais vu désiraient le voir et être bénis de sa main! Plus de trois cents évêques sont rangés dans l'abside. Trente-cinq cardinaux viennent tout à l'heure en tête du cortège pontifical. Parmi eux, on remarquera surtout le cardinal de Cabrières, qui affirme d'un pas alerte sa jeunesse de quatre-vingt-dix ans. Tout à coup, les trompettes d'argent font entendre leur céleste symphonie du haut de la coupole. Un frémissement de bonheur galvanise cette foule immense. Lorsque Benoît XV apparaît sur la Sedia gestatoria, un vaste murmure s'élève de toutes les nefs, roule comme un vague, et accompagne le cortège dans sa marche triomphale. Tous les fronts s'inclinent sous la main bénissante du Vicaire de Jésus-Christ. Si les cœurs n'étaient sous la pression d'une défense absolue, des acclamations salueraient le Pape de la paix et de la charité. Mais, s'il faut se faire violence, au moins, les mouchoirs s'agitent et un murmure de joie et d'admiration filiale monte vers la figure douce et souriante du Pontife. Telle est l'ampleur de ce murmure, qu'il noie les échos vibrants de la marche de Salverli. Lorsque, au milieu de l'abside, Benoît XV est descendu de la Sedia, il va s'agenouiller à un prie-Dieu et bénit l'encens qui lui présente. Il s'avance ensuite vers l'autel, sur lequel est exposée une relique de

la Bienheureuse, le Pape l'encense et en consacre pour ainsi dire le culte public. La bénédiction du Saint Sacrement couronne la cérémonie religieuse.

Alors, le postulateur de la cause, accompagné de la Supérieure générale des Filles de la Charité, va remercier le Souverain Pontife d'avoir accordé les honneurs de la béatification à la sainte fondatrice. La mère générale offre ensuite au Saint-Père, avec un magnifique bouquet de fleurs, un exemplaire richement relié de la vie de la Bienheureuse et un portrait de la sainte sur soie brodée en or. Le Saint-Père accepte ces présents avec une complaisance toute paternelle; puis, étant remonté sur la Sedia, et précédé des officiers de sa cour, des chanoines et des cardinaux et suivi par les évêques, il traverse la foule au milieu des signes de vénération et d'amour filial, et disparaît dans la chapelle de la Pietà.

Un quart d'heure après, la place de Saint-Pierre, littéralement couverte d'une foule immense, présentait un coup d'œil splendide, qu'éclairaient les derniers rayons du soleil romain.

### Sainte Jeanne d'Arc

On nous écrit de France : Il y a quelques années, au moment de la béatification de Jeanne d'Arc, je traversais la Normandie et je voulais m'arrêter à Rouen, voir la place du Vieux-Marché, où s'était élevé le bûcher de l'héroïne et où elle avait achevé sa mission dans le martyre. Il me semblait que le carrefour fameux devait avoir une conscience plus profonde du crime ineffaçable dont il avait été, il y a presque cinq siècles, le pathétique théâtre. Il me paraissait impossible que le sol, à cet endroit-là, n'eût point vibré et reçu comme une secousse, des acclamations et des cérémonies de Rome, en l'honneur de la sainte dont les pieds l'avaient foulé. Et, aussitôt arrivé, quand une femme en bonnet cauchois m'eut dit : « C'est là ! » je regardai avec avidité. Ah ! la désespérante vision ! le désenchantement du cœur, la ruine du rêve, le bruit intérieur d'autel qui s'écroule, la sensation de chants qui cessent, de silence qui s'abat sur toutes choses. Alors, c'est ça, la place du Vieux-Marché de Rouen où fut brûlée la sainte Pucelle? Comment? Pas une maison ancienne qui soit demeurée avec ses toits affaissés, ses poutres fléchies et calcinées par le temps, ses plombs violets, ses lucarnes d'ombre, pour attester : « Moi, j'étais là ! j'ai assisté, j'ai vu. C'est la fumée du bûcher qui, entrant par les fenêtres, a tendu mon plafond de ces noirs velours ! » Non. Par une malchance du sort, alors que la ville ne peut pas faire le compte des innombrables maisons du XV<sup>e</sup> siècle qui en sont l'éminente beauté, aucune n'a survécu en cette place, où plus que partout ailleurs on eût dû s'appliquer à les conserver comme des reliques et des témoins oculaires. N'était-ce pas elles que Jeanne (les contemplant à travers les vapeurs rouges et les buées de la mort) avait, dans un dernier regard, emportées sur le miroir terni de ses yeux? A présent, les quatre côtés de la place n'alignent que façades banales, sans caractère et sans passé, maisons à boutiques où les lettres d'or des enseignes commerciales sont choquantes dans ce lieu qui devrait être un sanctuaire en plein vent et garder à jamais le souvenir de celle qui chassa l'ennemi de France et rendit debout, dans le feu, une des plus belles âmes qu'ait voulues Dieu. Ce n'est qu'après avoir cherché avec attention qu'on finit par découvrir, fixée à la grille de quelque pavillon de la marine, la plaque de marbre sur laquelle est gravé le plan de l'ancien marché, et bien pauvre est la dalle qui indique modestement où s'élevait l'immense construction du bûcher de bois et de plâtre, si haute que le bourreau se plaignait de n'avoir pu, à cause de ses proportions insitées, attendre à sa plate-forme une fois qu'il fut allumé, pour abrégé le supplice de Jeanne. Une seule petite couronne artificielle, vieille de plusieurs saisons et à demi desséchée, le long d'un des piliers de la dalle, résumait le tribut de vénération de tout un peuple, dans la semaine qui suivait le couronnement céleste de la Pucelle ! Se représenter-t-on, si elle était Anglaise, le catafalque de gloire qu'aurait l'héroïne sous les voûtes de Westminster ! Et, de plus en plus, dans le désarroi de mes pensées, je tâchai de reconstituer la vision de la sainte guerrière; mais, lorsque j'arrivai à la place voisine, l'unique statue de la Libératrice, datant du règne de Louis XV, m'apparut ridiculement insignifiante, sans aucune évocation de gravité, de grandeur et de prière. Pour fuir ce frivole monument, je me rememoralai les sculptures de Chapu et de la Princesse d'Orléans : Jeanne entendait ses voix, assise, à moitié agenouillée dans l'herbe, les bras tendus, les mains jointes, son attitude aussi forte que belle, d'une force qui conserve la douceur, le charme de la femme; les bas-reliefs de Foyatier et de Vital Dubray, sur la place du Martroi à Orléans; le triomphe de Reims peint par Ingres, au musée du Louvre; mais tout cela était incomplet. Et qu'importait au fond? Depuis que, il y a cinq cents ans, a Seine la noyé en quelques secondes les petits tas de cendres qu'avait laissés son corps de rien, son corps amaigri du cachot et du jugement, c'est en nous, Français, c'est dans les concessions à perpétuité de nos cœurs, qu'est sa véritable et digne image, précieusement entretenue et fleurie de nos pensées. Sans nous attarder aux lieux ingrats qui la virent et qui n'ont rien su conserver d'elle, descendons plutôt dans cette crypte de nous-mêmes, où mieux qu'ailleurs elle est embaumée, et là, en la contemplant dans les diverses étapes de sa vie, disons-lui, dans l'ardeur de notre religion, les litanies naïves et les invocations qui, de notre esprit, viennent à nos lèvres, dans un balbutiement de prières :

Enfant des marches de Lorraine, Fuyaise de

Donnemi, Pastoure aux yeux toujours levés, tenant sa quenouille à l'ombre de l'arbre des fées, elle entend la voix de monsieur saint Michel, les appels et les ordres de sainte Marguerite et de sainte Catherine.

Fille du peuple, Fille de Dieu, Pâquerette du Pasquier, honnête, chaste et sainte, elle porte une âme religieuse dans un corps robuste et beau; Pitié du royaume de France, Mission de Dieu, elle n'hésite pas à partir et à obéir, malgré les craintes et les difficultés.

Saint d'Orléans, elle fait lever le siège de la ville par les Anglais, et, en moins d'une semaine, entre en triomphatrice parmi les habitants délivrés.

Atte de la victoire, elle chasse les Anglais de leurs principales positions sur la Loire, et les bat en rase campagne dans leur retraite; Angélique épée, glorieuse sans tache, elle ne tue personne et voit avec horreur, ses cheveux sur dressant, couler le sang de France;

Oriflamme des combats, Lys des bannières, elle reçoit de Charles VII sur son étendard, en grand honneur, les emblèmes dorés et purs du royaume de France;

Secours des rois, elle atène à Reims son prince, le fait sacrer, assiste à la cérémonie debout à ses côtés, sa bannière à la main et l'honneur tout est terminé, se jette en plourant aux genoux de celui à qui elle a rendu toute sa dignité;

Vierge de fer, Clef des villes, elle marche sur Paris, ramenant son roi couronné, lui remettant chaque soir une nouvelle conquête;

Lampie des prisons, elle est prise au siège de Compiègne, languit de place en place, des fers aux pieds, liée par une chaîne à une grosse pièce de bois, et gardée nuit et jour par quatre ou cinq soldats grossiers;

Armure d'argent, Cotte de mailles sans défaut, Etoile des camps, elle est condamnée à un supplice atroce, se désespère doucement, et reçoit son Dieu pour la dernière fois, dans des torrents de larmes;

Libératrice, Ame des armées, Sainte et martyre de la patrie, elle meurt, donnant sa vie pour les plus nobles causes : l'amour de la patrie et la foi en Celui qui l'envoya pour sauver la France.

La gloire surnaturelle dont l'Eglise la pare en la plaçant sur les autels rejaillit et éclaire le pays tout entier. Jeanne est nôtre et sa mission reçoit en ce jour la plus éclatante des confirmations. Elle ne peut la terminer et nul doute que notre sainte ne voit encore, de là-haut, la grande pitié de sa France aimée. Douce des blessés, elle doit encore penser nos plaies, Gardienne des remparts, nous garder au dedans et au dehors. Fleur d'Idéal de la chevalerie, fleur éclosée dans le jardin du Ciel, avec quelle joie ne lui dirons-nous pas désormais : « Sainte Jeanne d'Arc, notre grande guerrière, priez pour nous. » X.

### Nouvelles diverses

Hier vendredi, M. Millerand, avec M. François-Marsal, ministre des finances en France, est parti pour l'Angleterre.

La crise ministérielle italienne est loin d'être résolue; ni M. Nitti ni M. Meda ne veut former le cabinet; on prévoit un appel à M. Giolitti.

Le Conseil de la Société des nations, réuni à Rome, a été invité à dîner par le roi.

A Constantinople, le grand-vizir a été l'objet d'un attentat; mais son officier a été seul blessé.

Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Benoît XV, a reçu en audience M. Hanotaux, délégué du gouvernement français aux fêtes de canonisation de Jeanne d'Arc.

Ce ne sont pas des détachements français, mais des détachements anglais qui ont été attaqués en Palestine par les Arabes.

Huit délégués des soviets sont partis pour Londres.

### Echos de partout

Quelle est la femme de France dont l'image a été tirée au plus grand nombre d'exemplaires? Si une telle question avait été posée par un journal, nombre de réponses auraient porté, vraisemblablement, le nom de telle ou de telle artiste connue.

Ce n'est pourtant pas une artiste qui détient la palme. La femme dont l'image est la plus répandue, n'est autre, en effet, que M<sup>lle</sup> Madeleine Olivier-Merson, professeur de musique dans un lycée parisien; elle a servi de modèle à son père pour les figurines des billets de banques dessinés par lui et ces traits sont ainsi reproduits à des millions d'exemplaires.

MOT DE LA FIN

— Que de peintres! Que de peintres! Quel malheur que l'on ne puisse pas contraindre les travailleurs inutiles de la terre de Sienna à retourner à la terre tout court, qui manque de bras!

— Ce serait double profit : on aurait plus de pain, et moins de croûtes!

La Ligue des nations est une éclaircie dans un ciel chargé de nuages. Comment ne pas souhaiter le succès d'une œuvre destinée à nous délivrer du chaos?

HENRI FAZY  
député aux Etats.



# Votation populaire du 16 mai 1920

## Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 5 mars 1920 concernant l'accession de la Suisse à la Société des nations ?

### OUI

## AUX ÉLECTEURS DU CANTON DE FRIBOURG

L'heure du scrutin a sonné. Dès ce soir, le peuple suisse s'approchera en foule des urnes pour répondre à cette question :

La Suisse entrera-t-elle dans la grande Confédération d'Etats qui est en train de se fonder sous le nom de Société des nations, ou se tiendra-t-elle à l'écart ?

La réponse n'est pas douteuse. Electeurs fribourgeois, votre vote dira : OUI, nous voulons que la Suisse entre dans la Ligue des peuples.

Nous voulons qu'elle y entre, parce qu'ainsi le demandent les raisons les plus pressantes, les plus impérieuses, tirées des circonstances des temps nouveaux, des intérêts suprêmes du pays, des besoins de la société tout entière.

Une ère nouvelle se lève pour les Etats. A la politique du chacun pour soi ou des coalitions dictées par des intérêts égoïstes, l'opinion générale veut voir succéder la politique de la solidarité internationale.

Comment la Suisse se refuserait-elle à cette œuvre de rapprochement fraternel ? Comment justifierait-elle devant le monde un tel refus, elle, la plus vieille des démocraties, la plus ancienne des ligues d'Etat ? Cela serait inconcevable. Aussi cela ne sera-t-il pas et la Suisse, joyeusement, fièrement, tendra sa main aux autres Etats de l'univers pour former avec eux la Ligue des peuples.

Noblesse oblige. L'intérêt de sa réputation commande à la Suisse ce geste d'adhésion. Ses intérêts les plus sacrés, dans l'ordre politique et économique, lui en font un devoir.

L'isolement moral de la Suisse, placée au centre de l'Europe, lui serait mortel. Il aurait sur ses conditions d'existence une répercussion fatale. La Suisse ne peut vivre sans la sympathie des autres Etats, proches ou lointains. Elle a besoin d'eux tous, comme elle leur rend à tous des services. Cette loi de solidarité est inflexible. Elle réclame invinciblement l'entrée de la Suisse dans le concert des peuples.

Enfin, il y a en jeu l'intérêt suprême de la société.

De quoi s'agit-il ? D'arrêter enfin le fléau des guerres, de mettre un terme aux explications à main armée entre les Etats, de créer une organisation d'arbitrage international, de désarmer les haines et les préjugés et de faire naître une atmosphère d'apaisement et de concorde.

Qui ne donnerait les deux mains à un tel programme ?

Citoyens fribourgeois, vous vous ferez un devoir d'assurer par votre vote la collaboration de la Suisse à cette œuvre de pacification générale.

Tous debout, pour l'œuvre de la paix !

Tous debout pour que le canton de Fribourg soit au premier rang des Etats confédérés qui auront fait triompher cet idéal chrétien !

Allons aux urnes en masse et votons !

### OUI

## Heures et lieux de vote

Le scrutin pour la votation sur l'accession de la Suisse à la Société des nations sera ouvert, dans la ville de Fribourg :

Ce soir, samedi, de 4 à 6 heures ;  
Demain, dimanche, de 9 h. à 1 h.

### Bureaux de vote :

Quartier du Bourg, Maison de Justice ;  
Auge, Maison d'école ;  
Neuveville, Maison d'école ;  
Places, Halle de gymnastique ;  
Pérolles-Beauregard, Préau des Pilettes.

## Assemblées populaires

Ce soir, samedi, à 8 heures, conférences populaires sur la Société des nations :

A Romont, au Cercle catholique, par M. Chatton, conseiller d'Etat ;

A Sviriez, par M. Bondallaz, préfet ;

A Broc, par M. Cailler, conseiller national ;

A Gryères, à l'Hôtel de Ville, par M. Paul Morard, conseiller national.

## Le crime de La Joux

Emile Despont, l'auteur de l'affreux attentat commis le matin de l'Ascension sur la personne de la jeune Marcelline Borcard, à La Joux, est un repris de justice, condamné à plusieurs reprises déjà pour vol et escroquerie.

Son forfait accompli, Despont s'enfuit dans les bois et réussit à se cacher durant la journée de jeudi. Mais, vers le soir, on retrouva ses traces aux environs de Semsales. L'appointé Adrien Oberson, de Romont, qui a montré dans cette poursuite une sagacité et une endurance auxquelles il faut rendre hommage, se trouvait aux aguets avec le gendarme Egger, de Semsales, entre cette localité et Prayoud, vers 6 heures, hier matin, vendredi, lorsqu'il vit un individu sortir en se dissimulant d'un bois et se diriger à travers champs vers Châtel. Une embuscade fut organisée et, au moment où Despont paraissait le moins s'y attendre, M. Oberson et son collègue se trouvaient en face de lui, le revolver au poing. Le bandit ne fit aucune résistance et se laissa amener à Châtel.

Durant sa courte incarcération à la geôle de la préfecture, il tenta de s'ouvrir une veine d'un bras, avec un fragment de verre d'une fenêtre de sa cellule ; mais il ne réussit pas à se saigner et, solidement menotté, il fut conduit dans l'après-midi d'hier au château de Romont. Interrogé peu après son arrivée par le M. le Préfet Bondallaz, il fit des aveux complets.

M<sup>lle</sup> Borcard, dont l'état demeure sans doute grave, n'a pas de fracture de crâne. Etourdi par les premiers coups de son agresseur, elle dut rester un certain temps sur le carreau, puis elle reprit ses sens, et, quand sa mère rentra de l'office, elle fut la force d'aller au devant d'elle et de dénoncer celui qui avait attenté à ses jours.

Recitons à ce sujet une erreur de notre première information. Le médecin qui a été appelé auprès de l'infortunée est M. le docteur Fasel, qui continue à entourer la jeune fille de tous les soins désirables.

## Un anniversaire et un baptême

L'Union romande des organisations chrétiennes-sociales a décidé de célébrer avec solennité, demain après midi, dimanche, le 29<sup>e</sup> anniversaire de l'Encyclique du Pape Léon XIII sur la « condition des ouvriers ». Dans tous les cantons romands, les chrétiens-sociaux se lèveront et, dans des assemblées publiques, proclameront leur fidélité aux doctrines sociales de l'Encyclique. C'est de Fribourg que partit l'initiative de ce mouvement social en faveur du peuple. C'est à Fribourg qu'il faut célébrer ce souvenir avec le plus d'éclat. A cet effet, le comité du Cartel des organisations chrétiennes-sociales de notre ville adresse un vibrant appel à tous les groupements.

Le cartel profitera de la bénédiction du drapeau de la section allemande des travailleurs catholiques de Fribourg (Arbeiterverein) pour unir dans un même élan toutes les classes de la population de notre ville et, plus spécialement, les ouvriers. « De toutes parts, dit l'appel, des délégations viendront nous apporter la sympathie de nos amis du dehors ; c'est à vous, chers collègues de la ville, de vous réunir nombreux pour leur souhaiter la bienvenue, rendre hommage au Pape des ouvriers » et renouveler votre serment de fidélité à ses principes de justice et de charité dont la réalisation dans la vie publique et privée peut seule ramener la paix sur la terre et rétablir parmi nous le règne de Jésus-Christ.

Voici les grandes lignes du programme de l'après-midi :

1 heure, au Cercle Social, Grandme, 13, départ des drapeaux des sections masculines, avec une délégation de membres. — 1 h. ¼, sur la Place des Augustins, rassemblement des groupements masculins. — 1 h. ½, à l'église de Saint-Maurice, allocutions de M. le chanoine Schonenberger et de M. l'abbé D<sup>r</sup> Savoy ; bénédiction du drapeau de l'Arbeiterverein ; chants du Ceciliaverein. — 2 h. ¼, départ du cortège (Parcours : Auge, Neuveville, Grandfontaine, rue de Lausanne, rue de Romont, avenue de Pérolles). — 3 h. ¼, assemblée des collègues de langue française et de leurs familles dans le bois de la Villa Saint-Jean. (Orateurs : M. Perrier, conseiller d'Etat ; M. Georges Gross, directeur chrétien-social vaudois ; M. l'abbé Pilloud.)

— A la même heure, assemblée des collègues de langue allemande dans la rotonde des Charmettes. (Orateurs : M. le D<sup>r</sup> Beck, professeur à l'Université et M. le chanoine Schonenberger.)

Toutes les personnes qui portent intérêt au mouvement chrétien-social sont cordialement invitées à assister à cette manifestation en l'honneur de l'Encyclique.

P. S. — En cas de mauvais temps, au lieu de se rendre à 3 h. ¼ dans le bois de la villa Saint-Jean, les membres de langue française et leurs familles se réuniront à la même heure dans la grande salle du Secrétariat social, Route Neuve, 6, pour l'assemblée populaire.

## Société d'étudiants

La Société académique Gallia a reconstitué son Comité pour le semestre d'été de la manière suivante :

Président : M. Vergnaud ; vice-président : M. Bourgade ; secrétaire : M. Souget.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 h. ¼, répétition générale, urgente, au local.

Société fédérale de gymnastique L'Ancienne. Assemblée nouvelle, samedi, 15 mai, à 8 h. ½ du soir, au local, Hôtel de l'Autriche. Tractanda : Correspondance, mutations, fête cantonale, fête sportive du F. C. Fribourg, divers.

Invitation à tous les membres.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Ce soir, samedi, à 8 h. ½, assemblée générale importante, au Cercle social.

# Dernière Heure

## M. Millerand en Angleterre

Folkestone, 15 mai. (Havas.) — Hier soir, vendredi, un peu après sept heures, M. Chamberlain, sir Sassoon Kerr et les autres membres de la mission britannique sont partis en automobile pour aller saluer la mission française. Les abords des quais étaient gardés ; de nombreuses personnes qui s'y étaient rassemblées ont fait un chaleureux accueil au vaisseau français, arrivé à 7 h. 30. M. Millerand a été acclamé par la foule énorme. Il s'est rendu, avec ses autres membres des missions britannique et française, en automobile, à la villa de sir Sassoon.

## Folkestone, 15 mai.

(Havas.) — Les journalistes de Londres sont arrivés à Folkestone, certains depuis hier déjà. Une animation inaccoutumée règne sur ce point ordinairement si calme de la côte anglaise.

## Evacuation des cinq villes allemandes

### Paris, 15 mai.

(Havas.) — Le général Nollet a fait connaître que, d'après les opérations de contrôle commencées, il est à prévoir que les effectifs allemands dans la zone neutre seront prochainement reconnus comme étant conformes aux chiffres autorisés par la résolution du 8 août 1919.

En conséquence, le maréchal Foch a invité le général Degoutte à envoyer un officier de son état-major à Cassel pour s'occuper, avec le gouvernement allemand, des détails de l'évacuation par les troupes françaises de la zone occupée depuis le 10 avril. Cette évacuation pourra ainsi devenir effective dès que les résultats des opérations de contrôle seront officiellement connus.

## Les gardes civiques en Allemagne

### Berlin, 15 mai.

(Wolff.) — Selon une dépêche de Munich à la Tagliche Rundschau, le chef par interim des gardes civiques bavaroises aurait déclaré, lors d'une réunion tenue à Rosenheim, que les autorités compétentes ont reçu une communication aux termes de laquelle les sphères dirigeantes de Paris seraient disposées à permettre le maintien de ces gardes civiques.

## La conférence de Spa

### Bruxelles, 15 mai.

(Havas.) — Les journaux annoncent que les ministres des affaires étrangères et des affaires économiques partiront mardi pour Londres, où ils doivent s'entretenir avec M. Lloyd George des différentes questions intéressant la Belgique, en vue de la conférence de Spa.

## Une note à l'Autriche

### Vienne, 15 mai.

(B. C. V.) — Le colonel Beago, président de la commission interalliée de contrôle de la navigation aérienne en Autriche, accompagné de son chef d'état-major, ainsi que des délégués militaires de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon, s'est rendu, vendredi, chez le secrétaire d'Etat Deutsch et lui a remis une note dont voici le contenu :

La conférence des ambassadeurs a décidé :

1. d'inviter le gouvernement autrichien à mettre dès maintenant à la disposition de la commission de contrôle les dépôts de matériel de guerre existant en Autriche ;
2. que le matériel de guerre des dépôts de Klagenfurt sera, dans les mêmes conditions, à la disposition de cette commission ;
3. d'inviter le président de la commission interalliée de contrôle de la navigation aérienne à ouvrir une enquête sur les cas de vente ou d'exportation de matériel d'aviation en Autriche, qu'ils soient le fait de syndicats, d'organisations ou de simples particuliers, et à fournir un rapport à cet égard.

M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, communiquera la décision à son gouvernement. M. Deutsch a répondu qu'il ne se trouvait pas en mesure de donner immédiatement une réponse définitive, cette note devant, en raison de son extrême importance, être soumise à l'ensemble du gouvernement, qu'il ne saurait cependant dissimuler que, selon sa manière de voir personnelle, le traité de paix laisse à l'Autriche, jusqu'à la date de son entrée en vigueur, le droit de disposer librement du matériel de guerre qui se trouve en sa possession.

Il en conclut que tout contrôle du matériel de guerre existant exercé antérieurement à l'entrée en vigueur du traité, constituerait une mesure en désaccord avec les dispositions mêmes de celui-ci. Toute cette question touchant le sort du matériel de guerre, y compris les appareils ou pièces d'aviation, ne deviendra d'actualité qu'après l'entrée en vigueur du traité, et, au surplus, il ne saurait s'agir alors que de ceux des objets de cette nature qui se trouveront à ce moment-là en la possession de l'Etat autrichien.

## Angleterre et Espagne

### Madrid, 15 mai.

(Havas.) — L'ambassadeur d'Angleterre a conféré longuement avec le président du conseil.

## La crise ministérielle italienne

### Rome, 15 mai.

(Stefani.) — Le roi a reçu, hier, MM. Tittoni, Orlando et Giolitti.

## La crise ministérielle italienne

### Paris, 15 mai.

Le Temps se déclare décidément contraire à une résurrection politique de Giolitti.

### Rome, 15 mai.

D'après le Corriere d'Italia, Giolitti, qui s'est entretenu pendant une heure et demie avec le roi, au sujet de la crise ministérielle, aurait fait un long exposé de la situation parlementaire, en déclarant que, d'après lui, le gouvernement ne peut pas être un gouvernement de réaction, mais un gouvernement qui fasse une politique basée

sur la volonté des masses populaires représentées à la Chambre par le parti populaire et par les socialistes. Et, comme en ce moment la collaboration entre ces deux partis organisateurs des masses, populaire et socialiste, n'est pas possible, le nouveau ministère devrait se baser sur celui des deux partis qui est disposé à assumer la responsabilité du pouvoir. En tout cas, ce qu'il faut, c'est une politique de collaboration et d'entente.

L'entrevue du roi avec M. Meda a duré une demi-heure. D'après les dernières nouvelles du Secolo, on parle de la possibilité d'un replâtrage Nitti, et comme, hier, le roi a reçu de nouveau M. Nitti et M. Meda, on attribue au souverain l'intention d'essayer d'arriver à un accord entre ces deux parlementaires.

Le parti radical, dans sa réunion, a exprimé le vœu qu'on arrive à une concentration des forces parlementaires de gauche.

## Les négociateurs yougo-slaves

### Rome, 15 mai.

(Stefani.) — On mande de Pallanza que MM. Pachitch et Trumbitch sont partis pour Paris.

## Probabilité d'exécutions capitales

### Paris, 15 mai.

(Havas.) — Dans l'après-midi d'hier vendredi, on assurait au Palais de Justice que les quatre condamnés à mort dans l'affaire des dénonciations de Lyon seraient exécutés ce matin. Ce sont : Georges Toqué, Lemoine, Herbert et la femme Aubert. La peine de mort qui avait été également prononcée par le Conseil de guerre contre Rossmann, Vanet, Lotchet et la femme Hélène Fabre serait commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Toqué et ses complices avaient été reconnus coupables d'avoir collaboré à la Gazette des Ardennes et d'avoir dénoncé aux Allemands un grand nombre de Français des régions occupées.

## Grève des employés de banque allemands

### Berlin, 15 mai.

(Wolff.) — Les négociations menées en vue d'une médiation dans le mouvement des employés de banque ont abouti, vendredi, à un échec, à la suite duquel le travail a été suspendu dans un grand nombre de villes d'Allemagne. On compte déjà, paraît-il, plus de 50,000 grévistes.

Il est absolument hors de doute que les employés de banque de Berlin se joindront également au mouvement.

## La « Gazette populaire de Cologne »

### Francfort, 15 mai.

On mande de Cologne à la Gazette de Francfort que, d'après les bruits qui circulent, la Kadische Volkszeitung (organe catholique), aurait été achetée par le groupe industriel catholique Thyssen. La vente aurait eu lieu mercredi.

## M. Erzberger et ses électeurs

### Stuttgart, 15 mai.

(Wolff.) — Le congrès du parti du Centre wurtembergeois a décidé, hier, vendredi, par 356 voix contre 26 et 3 absents, de présenter la candidature d'Erzberger aux prochaines élections au Reichstag.

## Au Mexique

### Vera-Cruz, 15 mai.

(Havas.) — Les forces du général Carranza ont été délogées de leurs positions près de San-Marco. Une partie de ces troupes se dirige vers le nord.

## Les socialistes américains

### New-York, 15 mai.

(Havas.) — Un groupe du parti socialiste américain a tenté d'engager tout le parti à adhérer à la troisième Internationale, dite de Moscou, mais la convention socialiste nationale, réunie à l'occasion de la campagne présidentielle, a refusé de la suivre dans cette voie. Elle a voté jeudi le renouvellement de son adhésion à la deuxième Internationale de Genève, avec toutefois certaines réserves, notamment que le parti socialiste américain restera libre de déterminer lui-même la politique qu'il entend suivre.

## Grand incendie dans l'Inde

### Calcutta, 15 mai.

(Havas.) — Vingt mille balles de fûts (matière textile), ont été détruites par un incendie. Les dommages sont évalués à trente mille livres sterling.

## Tremblement de terre

### Udine, 15 mai.

De fréquentes secousses de tremblement de terre se sont produites dans le Frioul.

## SUISSE

### Platten libéré

#### Copenhague, 15 mai.

Le Berlingske Tidende écrit : Le Suisse Platten, communiste bolchéviste qui, il y a quelque temps, venant se rendre en aéroplane de Russie en Allemagne, fut obligé d'atterrir en Lituanie, où il fut arrêté, a été libéré jeudi à la demande du gouvernement suisse. Il a été transporté avec sa femme à la frontière allemande et il lui a été interdit pour toujours de revenir en Lituanie.

## Les Suisses à l'étranger

### Paris, 15 mai.

La mission suisse pour études économiques en Amérique est encore retournée à Paris par suite des grèves. Elle regrette vivement ne pas pouvoir prendre part à la votation de dimanche prochain. En sa grande majorité, elle espère un résultat affirmatif.







# Un wagon des fameux pneumatiques Braender Rubber Comp, New-York

**CHAMPION DE LA ROUTE-EXTRA FORT** est arrivé en toutes dimensions. — Agence Générale Suisse. Société des pneumatiques Américains, Genève, rue Varsonnex, N° 19  
TÉLÉPHONE 12 45 — Tous les Articles pour la réparation des Pneumatiques en Stock — TÉLÉPHONE 12 45

## Compagnie des omnibus électriques Fribourg-Farvagny

**Excursions**  
Notre autobus à benzine est à la disposition des intéressés.

**Transports**  
Notre camion électrique se trouve chaque mercredi et samedi, à 9 heures du matin, en gare de Fribourg.

Pour tous renseignements, s'adresser au **Dépôt de la Glâne** (téléphone 581).

## TIR MILITAIRE

La Société de tir de Villarsviriviaux a fixé ses jours de tir militaire obligatoire aux dimanches 16, 23 et 30 mai, à 2 heures précises. Apport des livrets indispensable.

Le Comité.

Le Dépôt de remonte de cavalerie, à Berne, vendra, le 18 mai 1920, à 10 h. du matin

## un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés

et un lot de chevaux non marqués, inaptes au service de la cavalerie.

La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du Dépôt, les chevaux seront présentés de 9 à 10 heures du matin, à l'écurie.

Les personnes ayant domellé dans des contrées infectées par la fièvre aphteuse ne pourront pas prendre part à la vente. En outre, les amateurs sont rendus attentifs sur la nécessité de posséder un saut-conduit préfectoral pour les chevaux achetés.

Paiement au comptant.

Dépôt de remonte de la cavalerie, Berne.

## Domaine à louer

Les Hoirs de feu Josen Dévaud offrent à louer le domaine que celui-ci possédait à Granges-la-Battiaz, par Villaz-St-Pierre, près Romont, contenance : 52 poses, ferme, four, pont, bassin couvert, etc.

Les conditions de bail peuvent être consultées chez M. Lucien Jaquet, à Villaz-St-Pierre. Les offres doivent être parcellairement adressées à ce dernier.

## Domaine à vendre

A vendre, par voie de soumission, un domaine en plein rapport, situé à Mannens, district de la Broye, de la contenance de 40 poses en terre arable et 2 poses en forêts de belle venue, en partie exploitable.

Les bâtiments sont spacieux et en très bon état avec eau à la cuisine et aux écuries.

Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Pierre JOYE, à Mannens, où les offres devront être adressées sous pli fermé, avant le 10 juin 1920.

Dimanche 23 mai

## A LA CANTINE, Avry-devant-Pont KERMESSE

organisée par les Sociétés de Jeunesse de la Paroisse

### BONNE MUSIQUE

Match aux quilles et nombreux jeux

Invitation cordiale

## Broderie de St-Gall

Grand et nouveau choix de broderies : robes, cols, lingerie pour dames et enfants. Voile, linon et toile blanche. Banc au marché samedi et jour de foire.

Magasin : Place Notre-Dame, 177.

Se recommande, P 3246 F 3395

M<sup>me</sup> M. Dagnot.

## Boitez un ESPERSIERS

Le plus apprécié des connaisseurs LIQUEUR GARANTIE NATURELLE

## Enchères de foin

Le Dépôt fédéral d'étalons et de poulains, le samedi 22 mai, dès les 2 heures de l'après-midi, la récolte en foin d'environ 25 hectares.

Rendez-vous des miseurs : au Dépôt.

LA DIRECTION.

Pharmacie d'offices pour service de nuit du 15 au 21 mai. Pharmacie CUONY, Avenue de la Gare.

## ON DEMANDE une petite famille, UNE FILLE

sérieuse, sachant faire un peu la cuisine. Bon traitement et bons gages assurés. S'adresser à M<sup>me</sup> Loiffler, Avenue de la Gare, 12, Vevey. 4623

## ON DEMANDE une SONNELIÈRE à l'AUTRUCHE.

On demande deux bonnes filles de cuisine. S'adresser à la Boucherie Dreyer. 4641

## CUISINIÈRE

munie de bonnes références, est demandée tout de suite dans famille nombreuse. Gages 80-90 fr. Adresser offres à M<sup>me</sup> Allard, Villa sous les Roches, Yverdon-les-Bains. 4634

## Jeune fille

connaissant un peu la cuisine est demandée, tout de suite. Bons gages. Chez L. Kouvalaki, Villeret, Criblé, 12, Fribourg.

## DOMESTIQUE

sérieux, connaissant bien son métier et ayant rempli place analogue. Inutile de se présenter sans bonnes références. Bons gages. S'adresser par écrit sous chiffres P 4274 F à Publicités S. A., Fribourg.

## A LOUER

pour le 25 juillet, l'appartement de 2 chambres, p<sup>e</sup> 2 personnes, cuisine, cave, galetas, eau, gaz, électricité, situé rue de Romont. S'adresser sous chiffres P 4589 F à Publicités S. A., Fribourg. 4625

## AVIS

Un bon forgeron demande place dans entreprise pour réparation d'outillage. Certificats à disposition. S'adresser sous chiffres P 4582 F à Publicités S. A., Fribourg. 4628

## A vendre

deux vélos, un de 220 fr. l'autre de 170 fr. S'adresser à P. Thost, à Granges-Paccot.

## A VENDRE

au quartier de la Paix (Daillettes), quelques parcelles de terrain à bâtir. Magnifique situation ensoleillée, vue imprenable sur les montagnes, eau et gaz à proximité. Pour renseignements, s'adresser à J. Herding, architecte, ou à J. Clere, entrepreneur, à Fribourg.

## A louer

au Schoenberg pour le 5 août ou époque à convenir, un magnifique logement de 3 à 4 pièces et dépendances. S'adresser à M. Rudas, à Glisvièze. 4649

## A VENDRE

plusieurs chars à deux chevaux dits à herbe, plusieurs chars à ressorts et ordinaires à un cheval, ainsi qu'une faeneuse Achy, le tout en bon état, chez M. Rudas, à Glisvièze.

## L'Institut catholique de Vallorbe (VAUD)

dirigé par des Dames françaises (17<sup>me</sup> année d'existence), reçoit les jeunes filles désireuses de se perfectionner dans la langue française.

**Enseignement complet**  
Sérieuse formation chrétienne. Vie de famille. Ecole ménagère. Travail manuel. Langues vivantes. Arts d'agrément. 4619

Pension : 90 fr. par mois.

S'adresser à M<sup>me</sup> la Directrice.

## Direction des Travaux publics PONTS SUSPENDUS

Le public est informé que les travaux d'entretien ordinaire du tablier des ponts suspendus de Fribourg ont commencé.

Durant la période d'exécution des travaux, la circulation des véhicules à moteur devra s'effectuer à une allure très réduite sur ces ouvrages d'art.

Fribourg, le 12 mai 1920.

Le Conseiller d'Etat Directeur J. V. BUCHS.

## Café des Bains MONTILIER

se recommande par ses spécialités de Poissons frits

Téléphone 12. Aug. FASNACHT, tenancier.

## On demande

steno-dactylo connaissant français et éventuellement langue allemande pour questions commerciales : agricoles et laitières ; emploi assuré ; personne de confiance ; références exigées ; entrée 15 juin ou à convenir.

Faire offres et conditions écrites sous chiffre P 4480 F à Publicités S. A., Fribourg.

## ASSURANCE CHEVALINE

Demandez les conditions avantageuses de la Société « La Garantie Fédérale », fondée à Paris, en 1865, concessionnée en Suisse en 1886. Cotisations fixes. En 1919, tous les sinistres (espèce bovine et chevaux morts, abattus ou réformés) subis par les sociétaires suisses et soumis au règlement statutaire, ont été indemnisés sur la base de 60 % de l'estimation.

Direction suisse à Berne. J. Meuwly, vétérinaire, Agent principal, Fribourg.

## Vente de chevaux de trait aux enchères publiques

L'Office des faillites de la Glâne vendra, le mardi, 18 mai prochain, à 3 heures après midi, sur la place de la Gare de Romont, aux enchères publiques et au comptant, 5 superbes et gros chevaux de trait, provenant de la masse en faillite Max Dumas & Cie, industrie et commerce de bois, à Romont.

Romont, le 7 mai 1920. 4480

Office des faillites de la Glâne ; G. BONJOUR, préposé.

POUR LA CHAUSSURE

## SELECTA

LA GRÈME SANS EGALÉ

C. MERMOD FABR. GENEVE

## AVIS

Le soussigné avise le public qu'il a ouvert à BULLE, ancienne Etude du notaire ANDREY, un

## Bureau d'affaires

dont les principales occupations seront : GERANCE D'IMMEUBLES et de FORTUNES AFFAIRES IMMOBILIERES LIQUIDATIONS de SUCCESSIONS et AUTRES RENSEIGNEMENTS de tous genres, etc.

C. DUVANEL, Bulle, ancien employé du notaire ANDREY

CASINO-SIMPLON, FRIBOURG

## SOIRÉE ENFANTINE

organisée par la Société de chant de la ville de Fribourg

Programme :  
Le Duc et le Charbonnier (légende fribourgeoise)  
Chansons populaires — Scène du Printemps

Prix des Places : 2 fr. et 1 fr. (Billets à l'avance au magasin de cigares, à La Civette).

## ON DEMANDE un OUVRIER MENUISIER

pour bâtiment. Atelier mécanique. S'adresser chez Egger, Avry-sur-Matran.

## ON DEMANDE pour une cuisine populaire UNE BONNE CUISINIÈRE

Fortes gages. 4622  
Ecr. sous chif. F 24057 L.  
Publicités S. A. LARSAUZE.

## ON DEMANDE une robuste FILLE

S'adresser à l'Hôtel du St-Georges, à Romont.

## ON DEMANDE une CUISINIÈRE

pour Hôtel-Pension. Bons gages. 4528  
S'adresser à Publicités S. A., Bulle, sous P1522 B.

## On demande UN GARÇON

honnête et intelligent pour négoce et commissions. Pharmacie LAPP, Fribourg.

## Mobilier de bureau

A VENDRE  
S'adresser : P. J. Blaser S. A., 102, rue de Zähringen, Fribourg.

## A VENDRE

une bonne genisse de un an et demi, chez Alexis Godonroy, à Coiffens.

## Meubles

A VENDRE  
rue du Temple 15, 1<sup>er</sup> étage.

## Transports

de vins pour tous pays par wagons réservoirs (foudres en bois). Conditions avantageuses. S'adresser : Transports-vins, Bergières, 19, Lussane. 4621

## FOURCHES américaines

Plochers  
Crocs  
Cercierets  
Râteaux en fer  
Pelles  
Bèches  
Pioches  
Faulx Ballaigues  
Pierres à faux  
Trappes à taupes  
PRIX AVANTAGEUX

## E. Wassmer S. A. FRIBOURG

Fers, métaux, quincaillerie  
Machines agricoles

## A LOUER

Entrepôt Richemont, pouvant servir pour magasin, atelier ou dépôt. S'adresser à J. RODEVIN, entrepreneur, Fribourg. 4609

## Schaeffer frères

Chauffage central  
Installations sanitaires

## A VENDRE

3 porcs de 4 mois et une jeune laie portée de 10 semaines, blanche, 1<sup>er</sup> ni chère, chez Amédée Glanz, au Petit Farvagny.

## GRANDE VENTE

DE confiture d'abricots pur sucre et pulpe à 1 fr. 20 la livre  
Rabais par 5, 10 ou 25 kg.  
Magasin GUIDI-RICHARD



La Nouvelle MOTO-REVE 4 1/2 HP 1920 reconnue la meilleure grimpieuse Suisse

2 HP. 1 cylindre depuis	Fr. 995.-
2 1/2 " 2 " " "	1450.-
3 " 2 " " " à débray.	1700.-
3 1/2 " 2 " " " " "	2150.-
4 1/2 " 2 " " " " "	2600.-
4 1/2 HP. 2 cylindres, déb. 2 vitesses	3200.-
5-6 HP. 2 cyl. à déb. 2 vit. avec side-car	4200.-

LIVRAISON IMMÉDIATE  
Agent exclusif : Cantons Vaud, Fribourg et Valais.  
Téléphone 35. Catalogue gratis. Demandez Sous Agence.  
Louis JACHY, fabricant, Payerne.  
Avenue de la Gare, Garage Central, Grand Rue.

## YÖST

VISIBLE  
Machine à écrire sans rubans  
VENTE — ECHANGE — ABONNEMENTS  
Fournitures et meubles de bureau, Duplicateurs et accessoires  
REPARATIONS  
TAMPONS-RUBANS-PAPIERS  
Papier carbone depuis 6 fr. les 100 feuilles  
Travaux de copie — Traductions  
E. JACOT, Rue de Romont, 28 FRIBOURG  
Représentant pour le canton du Valais : Agence VALÉSIA, Sion

## Enchères de fleuries

La soumission exposera aux enchères publiques, le mardi 17 mai, prochain, à 2 heures après midi, environ 7 poses de foin et regain.

Rendez-vous des miseurs à Chambloux, près Fribourg. P 4533 F 4574

L'exposant : Protasio Bussey.

## Aux amateurs de premières marques :

## NOUVEL ARRIVAGE Automobile „Chandler“

25/40 HP  
Voiture d'un fini remarquable : magnéto Bosch, démarreur et éclairage électriques des plus perfectionnés ; poids : 1300 kg. Prix sans concurrence. Livrables tout de suite. 4362  
Agent exclusif pour le canton de Fribourg, les districts de Payerne et Avenches : L. BAUDÈRE

## L. BAUDÈRE

Agence immobilière  
Comptoir général d'assurances  
Bureau : Avenue du Midi, 7.  
Garages : Beauregard, 18.  
Téléph. 4.75 FRIBOURG

## E. WASSMER S. A. FRIBOURG

Fers, métaux, quincaillerie  
Machines agricoles  
Seuls dépositaires des faucheuses « New Deering Ideal »  
On demande des représentants

## Faucheuses « Helvetia » et Mc. Cormick Faucheuses

Râteaux à cheval. Râteaux à andains  
Marses coupuses pour regain  
Pièces détachées pour tous les systèmes  
Grands râteaux à main, bois et fer  
Meules et moles montées  
Supports de timon  
Prix et conditions avantageux

## Domaine à louer

Le soussigné offre à louer, par voie de soumission, jusqu'au 25 mai, son domaine situé à Glisvièze, à 30 minutes de Fribourg, de la contenance de 70 poses, monte-foin, grand verger, etc. Entrée le 22 février 1921. 4367  
Boccard, H. syndic.



Avant l'emploi. Après l'emploi.  
Un tel changement merveilleux est le fait du

## KOLA-DULTZ

Le meilleur stimulant naturel pour le cerveau et les nerfs

L'humeur, le raisonnement, l'activité, comme tout mouvement du corps dépendent du cerveau. La lassitude, l'abattement, l'épuisement et la faiblesse du corps en général sont des signes de manque de forces vitales. Si vous voulez vous sentir toujours gai, avoir la tête libre et jouir d'une bonne mémoire, si vous voulez que le travail et les fatigues soient aisément supportés, prenez du Kola-Dultz. C'est l'aliment naturel pour stimuler le cerveau et le corps, purifiant et rajeunissant en même temps le sang, agissant ainsi, tout en donnant la force, sur tous les organes du corps. Le Kola-Dultz

## vous procurera la joie de vivre et de travailler

une sensation constante de jeunesse et de vigueur, garanties du succès et du bonheur. Prenez le Kola-Dultz pendant un certain temps tous les jours, il fortifiera votre organisme, la faiblesse disparaîtra et, sous son influence, vous serez plein d'esprit d'entreprise. Le Kola-Dultz est recommandé par les sommités médicales du monde entier ; il est employé dans les hôpitaux et sanatoria pour malades des nerfs.

## Demandez l'envoi gratuit du Kola-Dultz

On vous offre l'occasion de vivifier votre organisme. Ecrivez-moi une carte postale avec votre adresse exacte, je vous enverrai tout de suite gratis et franco un échantillon de Kola-Dultz, suffisant pour vous faire du bien et pour vous permettre d'apprécier sa force stupéfiante. S'il vous convient, vous pourrez commander davantage, mais écrivez tout de suite avant que vous puissiez l'oublier.

MAX DULTZ, Heiden 307  
Kola-Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Des échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

## Institut Saint-François de Sales

Maison catholique : All. 850 m.  
CHATEL-ST-DENIS (canton de Fribourg)  
Education-enseignement pour jeunes filles  
Reçoit élèves et jeunes filles pensionnaires toute l'année. P 4331 F 4427  
Demandez prospectus à la Directrice

## Société des Peintres & Sculpteurs

Vernissage du Salon, samedi de 3 à 5 h.  
Entrée : 2 fr. P 4568 F 4608

## LOCATIONS

Toute personne désireuse d'offrir en location : appartements, domaines, pâturages, magasins, boulangeries, forges, etc., peut s'adresser absolument gratuitement à l'Agence Immobilière, A. FROSSARD, rue des Epouses, 133, Téléph. 2.00, qui se charge de les offrir à ses nombreux clients.

## A L'OCCASION

du Tir du Jubilé d'Alterswyl du 15 au 17 mai  
L'automobile partant de Fribourg à 12 h. 40 jusqu'à Tavel, continuera sa course jusqu'à Alterswyl. 4597

## Hôtel à vendre

On offre à vendre, pour raison d'âge et de santé, l'hôtel de la Couronne, à Avenches, bien connu et bien achalandé. (Chiffre d'affaires établi). Restaurant et café renommés. Grande salle pour sociétés et bals. 10 chambres confortables pour voyageurs. Excellente cuisine et caves. Eau, électricité et téléphone. Magasins locaux. Ecuries et granges. 4671  
S'adresser au notaire Monney, à Avenches.

## A vendre

24 porcs de 10 semaines  
4632 Renevay, Léchelles.



**Pour devenir  
Chauffeur**  
apprenez à conduire  
à l'École de chauffeurs de  
**L. LAVANCHY**  
Ar. Burgin  
**LAUSANNE**  
Brevet garanti en 3 semaines  
**DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT**

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la  
**Cure de printemps**  
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire  
est certainement le

**THÉ BÉGUIN**  
qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, eczéma, etc.,  
qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.  
qui parait la guérison : des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.  
qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.  
La boîte : Fr. 2.— dans toutes les pharmacies.  
Dépôt : A. FRIBOURG : Bourgnochi & Bétrou, Laup.

**VIN DE FRUITS**

Cidre clair, de poires ou de pommes, boisson saine et rafraîchissante, livrée à bon marché, dans fûts prêts, depuis 100-300 litres.  
Eau-de-vie de fruits de 1<sup>re</sup> qualité, depuis 40 litres au minimum.  
Cidre électrique de **Vve Krummenacher & Fils à SUSEK (Lucerne)**  
Médaille d'or pour vin de fruits de l'Exposition d'agriculture, Lausanne 1910  
Médaille d'argent de l'Exposition nation. Berne 1914.  
6 diplômes 1<sup>re</sup> classe pour vins de fruits.

**Chauffage central**

TELEPHONE 6.77  
Fournitures générales pour installations  
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouillottes, serpents, tuyauterie, robinetterie, etc.  
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.  
Réparations diverses :-:  
Soudure autogène  
**Albert BLANC, Fribourg**  
à La Prairie n. 55, Pârollet

**Enchères de bétail**

Pour cause de cessation de son exploitation agricole, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **jeudi, 20 mai, dès 2 heures de l'après-midi, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz**, son bétail, savoir : 10 vaches reportantes ou fraîches vélées, dont 6 du premier veau, fortes laitières, 1 bouff d'attelage de 2 ans ½, 1 taureau approuvé de 1 an ½, deux génisses de 1 an ½, 1 paire de bœufs de 1 an ½ et 5 veaux de 6 mois, 1 jument d'attelage de 10 ans et 1 cheval à deux mains de 10 ans, fort trotteur et de toute confiance, 1 truie portante et deux porcs de 6 mois.  
Favorables conditions de paiement.  
L'exposant : **J.-J. SCHÖPPER.**

**La MOTO qui ne chauffe pas**

Moto Scott 4 ½ HP.  
1<sup>re</sup> Marque anglaise  
Refroidissement à eau 2 cylindres à 2 temps. Débrayage 2 vitesses d'un fini parfait. Marche souple. Maximum d'économie.  
4456  
Agent exclusif pour le canton de Fribourg

**HENSELER & PERNET**

7, rue du Nord, Fribourg.  
—: Vélos depuis 200 fr. —:

**Enchères de bétail**

Mercredi, 19 mai 1920, dès 1 heure après midi, les soussignés vendront aux enchères publiques devant leur domicile, au Saulley, près Sivriz, 12 vaches vélées et une partie prête au veau, 5 génisses, dont une portante, 3 veaux de l'année. Terme pour le paiement. Tout ce bétail est de montagne et fait partie du syndicat rouge de Sivriz. 4518  
L'exposant : **Frères CONUS.**

**A VENDRE**

Sanatorium St-Joseph du Quintzel, près Fribourg, grande et belle villa avec sous-sol, rez-de-chaussée, deux étages et grand galetas, comprenant 8 grandes salles et 13 chambres, installation de bain, chauffage central, buanderie etc. Petit Parc et pré d'environ 2 hectares.  
S'adresser à **M. Zradet, Supérieure du Sanatorium.**  
P 4381 F 4456

**ON DEMANDE un domestique**

de campagne. Vie de famille.  
S'adresser sous chiffres P 4508 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3548

**ON DEMANDE une jeune fille**

pour aider au ménage et servir au café.  
S'adresser sous chiffres P 4503 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4544

**La Société Coopérative suisse de la Tourbe, Chauffage, Bois (Vaud) demande de bons manœuvres**

96 cts. à 1 fr. l'heure. Primes sur la production pouvant aller jusqu'à 3 fr. par jour. Pension et logement sur le chantier.

**ON DEMANDE un jeune homme de 17 à 19 ans, pour place, bien rétribuée, chez un agriculteur catholique, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et les travaux de la campagne. Entrée le 15 ou le 16 mai. — So présenter personnellement chez **Theodor Heul, Nind, près Granges (Soleure).****

**Apprenti cuisinier**

Jeune homme robuste et sérieux est demandé dans bon hôtel et restaurant de Lausanne.  
Ecrire sous T. 12395 L Publicitas S. A., Lausanne.

**Verblantier couvreur**

Un bon ouvrier et un rassujéti sont demandés. Travail assuré chez **E. Cavin, à Lucens.** 4552

**ON DEMANDE**

pour tout de suite ou date à convenir, plusieurs ouvrières couturières pour atelier de couture. 36, Rue de Lausanne, 36, Fribourg.

**Hypothèque**

Sur une bonne maison locative, à Fribourg, on demande hypothèque premier rang, 15,000 fr.; excellente garantie.  
Adr. offres sous chiffres P 4544 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4590

**A VENDRE**

une génisse tachetée rouge, prête au veau.  
S'adresser à **Reiset, Germain, syndic, La Corbais.** 4550

**domaine**

de 30 à 40 posts, entrée à Carnaval 1921.  
S'adresser sous chiffres P 4427 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4557

**A VENDRE**

pour cause de départ 1 grande glace 220, 80 cm, avec cadre en chêne, et grand tableau peinture 245/122, ainsi que divers meubles, tels que lit, table, armoire double, commode, secrétaire, etc.  
S'adresser : Avenue de la Gare, 35, 1<sup>er</sup> étage.

**A vendre**

5 mètres de séparation en planches de 2 mètres de haut (5 parties), une porte avec encadrement. 4564  
S'adresser : Avenue de la Gare, 35, 1<sup>er</sup> étage.

**A VENDRE**

baaignoire fonte émaillée, casserole-cuivre, quantité de linge gaze, une lampe pétrole suspension, un meuble magasin avec tiroirs et casiers.  
S'adresser : 1<sup>er</sup> étage, Villa Florence, 13, Beauregard. 4524

**A vendre un porc**

de 5 mois chez **Buehler, Joseph, Belfaux.**

**ALFRED WEISSENBACH**  
80, rue de Lausanne, 80. — FRIBOURG

**LIQUIDATION TOTALE**  
pour cause de cessation de commerce

Du 10 avril au 10 mai  
Escompte extraordinaire de **30 %**  
sur les tissus laine, **COSTUMES & MANTEAUX**  
et sur les **VELOURS-VELVETS pour ROBES**

Sur tous les autres articles  
**Escompte 20 %**

**L'ORGUEIL DE LA MÉNAGÈRE**

FAÏENCE Fine 1<sup>re</sup> Choix Fr. 100 du comptant  
DÉJEUNER Pour 6 Pers. Fr. 110 à terme

19 Pièces  
Fr. 20 acompte  
N<sup>o</sup> 7002  
Fr. 8 par mois

**10 Mois de Crédit**  
**VAISSELLE INNOVATION**

Le déjeuner complet se compose de :  
6 tasses.  
6 sous-tasses.  
1 cafetière.  
1 théière.  
1 sucrier.  
1 plat à beurre.  
1 fromagère.  
2 petits plateaux.  
19 pièces.

Voici le service idéal pour compléter l'intimité du petit déjeuner. Son ensemble gai et pratique engagera irrésistiblement chaque ménagère à se le procurer.  
Envoyez l'acompte au reçu duquel vous obtiendrez l'assortiment complet. Le solde sera encaissé par nos remboursements mensuels.

Beaux choix en dîners, couverts de table, services divers, auto-cuiseurs, appareils électriques, Tera, bouillottes, etc.

Pensez aux avantages de notre système de vente « INNOVATION »  
Demandez nos catalogues gratuits et franco. — Agents honnêtes et sérieux demandés. Indiquer le nom du journal.

**A. Matthey-Jaquet, INNOVATION, La Chaux-de-Fonds**  
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903. La première du genre en Suisse. — Toujours limitée, jamais égale.

**ETUDE GIROD**

avocat  
Place de Notre-Dame, à Fribourg  
L'avocat GIROD a repris ses occupations

**TIR D'OUVERTURE**

de la Société de tir de campagne de Cordast  
Samedi, dimanche, lundi et mardi  
les 15, 16, 17 et 18 mai 1920

**CONCOURS DE GROUPE**

Champ de tir idéal Nouveau stand  
12 cibles tournantes  
SOMME EXPOSÉE : 7000 FRANCS  
Plan de tir très avantageux : tournantes, séries, Bonheur, Militaire, tir de groupe. — Cible honneur, cible récidive, cible à rachat.  
Organisation de transports par voiture, depuis la station de Courtépain.

**CANTINE AVEC CONCERT**

donné par la Société de Musique et le Meneurchor de Courtépain  
Cartes de banquet. — Orchestre pendant le banquet de campagne. 4600  
La Société de tir de Cordast. Le cantinier.

**VENTE PUBLIQUE**

d'un immeuble industriel avec exploitation agricole  
Mardi 25 mai 1920, à 2 heures, à l'Auberge de la Maison de Ville, à La Tour-de-Tréme, les **Hols de Gremion Jacques**, feu Joseph, vendront par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent à La Tour-de-Tréme, comprenant une toute maison d'habitation, grange, écurie, scierie, mécanique à battre, moulin et environ 4000 m<sup>2</sup> de terrain appartenant de 1<sup>re</sup> qualité. Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions auprès de **M. Joseph Pasquier**, notaire à Bulle.  
Pour visiter les immeubles, s'adresser à **M. Arthur Gremion, à La Tour-de-Tréme.** 4566

**A VENDRE 5 porcs**

de 9 semaines, chez **Mme Veuve Genevieve Angelor, Corminboeuf.** 4598

**A VENDRE 1000 qm. bonne litière**

des marais, rendus franco toutes gares. Faire offres à **M. D. Personnaz, Directeur des Tourbières Island, Bavois (Vaud).**

**PNEU HUTCHINSON**

**BANDAGES PLEINS POUR CAMIONS**  
Hutchinson S. A. S., 33-35, rue du Stand, Geneve

**Grands magasins de meubles et literie**  
**F. BOPP, tapissier-décorateur**  
Rue du Tir, 8 -- FRIBOURG  
à côté de la Banque Populaire suisse  
Meubles en tous genres. Literie soignée  
Trousses complètes  
Grand choix, prêt à livrer  
Téléphone 7.63

**Magasin**

On demande à louer, dans le haut de la ville, magasin, avec appartement, si possible.  
Adressez offres à **A. Frossard, Agence Immobilière et Commerciale**, rue des Epouses, 138, Fribourg. 4495

**Confections pour dames**

Magnifique assortiment en **COSTUMES TAILLEUR**, blouses, robes, manteaux, peignoirs, etc. — Tissus en tous genres.  
Prix avantageux. 4519  
**J. MOBNEY, 29, avenue de la Gare, Fribourg.**

**Souliers militaires**

Souliers américains noirs d'officiers, veau, 1<sup>re</sup> qualité, non cloués, 37 fr.; cloués, 38 fr.

**Souliers de montagne**

cloués, forts et légers, couleur naturelle. 1<sup>re</sup> qualité, 32 fr. 4178  
**Fritz SETZ, TÄGERIG (Argovie).**

**A. AUDERSET**

avocat  
Place Notre-Dame, à Fribourg  
informe son honorable clientèle et le public, qu'il a remis les affaires contentieuses de son étude à son confrère, **M. le D<sup>r</sup> A. Villars**, avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg, le 9 avril 1920.

**D<sup>r</sup> A. VILLARS**

avocat  
Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg  
a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris l'étude de son collègue, **M. A. Auderset**, avocat, à Fribourg.  
L'étude de **M. Villars** se trouve, comme par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en face de la Chancellerie de l'Etat.  
Fribourg, le 9 avril 1920. 3425-528  
**D<sup>r</sup> A. Villars, avocat.**

**Grandes enchères de bétail et chédail**

Le soussigné exposera aux enchères publiques devant son domicile, le **20 mai**, à midi précis, tout son bétail et chédail consistant en :  
a) Bétail : un cheval de 5 ans, dix jeunes vaches portantes ou fraîches vélées, deux génisses de deux ans, portantes, deux génisses de un an, deux taurillons de un an, 4 veaux de 6 mois, 3 jeunes brebis, prêtes aux agneaux, cinq agneaux de 6 mois.  
b) Chédail : Une faucheuse à un cheval, 3 chars de campagne, un char à ridelles neuf, une charrue brabant, une charrette à purin à deux roues, un traîneau, une luge, un lot de clochettes, un moulin à vanner, 4 colliers complets pour chevaux, 3 couvertures pour chevaux, plusieurs tonneaux, et une quantité d'objets et outils trop longs à détailler. Les conditions seront lues avant les enchères.  
Long terme de paiement.  
Bossonnens le 8 mai.  
L'exposant : **DEWARRAT Robert.**

**ATELIER DE SERRURERIE**

**R. Erlebach, Avenue Beauregard, 18**  
FONDÉ EN 1880  
se recommande pour tous travaux en bâtiments, ainsi que portails et balustrades, potagers, fourneaux, fours à pain, paratonnerres, sonnerie électrique, etc. Livraison prompte. Prix très avantageux. 2795

**THÉS**

**BUTTY, Lausanne**  
Spécialités :  
"SUMATRA"  
ET  
"COLOMBO"  
Chaque paquet contient UN BON PRISE  
Marque déposée

**A VENDRE**

La propriété de **Jolival**, route Neuve, à Fribourg, comprenant plusieurs appartements, avec eau de source, lumière électrique, buanderie, écurie, grands jardins, pré, cour, etc., le tout bien exposé.  
Prix et conditions avantageux. 4175  
Pour voir les immeubles et traiter, s'adresser à **M. Félix Spielmann, Planche supérieure, 225.**

**BANQUE DE PAYERNE**

Agences à Salavaux et à Romont  
Emission de certificats de dépôts  
"au Porteur"  
de 5 3/4 % net, à 1 an et plus

**fr. de titre et 1/2 de timbre fédéral à notre charge**

Ces certificats de dépôts, divisés en coupures de Fr. 100.—, 500.—, 1000.—, 10,000 et plus, sont munis de coupons annuels, payables sans frais, après de notre siège et de nos agences; l'intérêt calculé sur le premier coupon échéant le 31 décembre prochain, courra dès le jour de la libération du titre.

Compte de virements N<sup>o</sup> 1163 auprès de la Banque Nationale Suisse. — Compto de chèques postaux N<sup>o</sup> 11-1232.  
**BANQUE DE PAYERNE.**

**Laiterie centrale**

La population de Fribourg est avisée que, à partir du 17 mai, les laitiers feront la distribution du lait matin et soir.  
Les dimanches et jours de fête, il n'y aura qu'une seule distribution.  
Les magasins des laitiers et ceux de la Laiterie centrale seront fermés dès 10 h. du matin. 4558

**EN CAS DE DÉCÈS**

adressez-vous aux  
**Pompes funèbres générales**  
**Hessenmüller, Genton, Chevallaz (S. A.)**  
**Béat CORBOUD, représentant**  
Fribourg  
Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 68  
Fabrique spéciale de Grand choix de  
**CERCUEILS** Téléphone **COUROMNES**  
Siège social : **LAUSANNE**

**Vente ou location d'auberge**

Sous réserve d'autorisation légale, le Conseil communal de **CERNIAT** exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **24 mai 1920, dès 2 heures de l'après-midi**, l'auberge communale « **HOTEL de la BERBA** » avec ses dépendances. L'entrée en jouissance aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1920. Cet établissement, le seul de la localité, offre de réels avantages à tout preneur sérieux. Les enchères auront lieu dans une salle particulière dudit établissement.

Pour le cas éventuel de non adjudication, il sera procédé ce même jour, à la location de l'établissement susdésigné pour le terme de 6 ans. 4199

Les conditions de vente et de location seront lues avant les mises.  
Cerniat, le 21 avril 1920.  
**Le Secrétariat communal.**

Cuéril toutes LES  
**CADOL**  
Maladies de la peau  
Prix : 2 fr.  
Pharm. des Moosquines, Lausanne; Pharm. Guony et Must, Fribourg; Pharm. Oberson, Châtel-St-Denis, Pharm. Rime, Bulle. P 3381 L 918

**FIAT**

Livraison immédiate type 1919-20 de voitures tourisme, 4 et 6 places 15-20 HP, ainsi que camionnettes et camions de 1000 kg., 2000 kg. et 4 à 5 tonnes.

Ces voitures et camions sont visibles dans nos magasins, 14, Chaussée Mon-Repos ou aux Bureaux de commandes, **RED-STAR, Automobiles S. A., AGENCE FIAT**, 6, Place Saint-François, Lausanne. 4181